

le Courrier Départemental

Le mensuel de la CGT du 69

N° 4 - AVRIL 2022

la
cgt
UD 69
Engagée, solidaire ▶
Prix : 0,38 €



- Actualités
- Luttons
- International

● Edito

Le progrès social comme seul objectif pour les salariés, retraités et privés d'emploi !

Avant, comme après les élections, la CGT s'opposera aux reculs sociaux et aux idées d'extrême droite, d'où qu'elles viennent.

Nous devons construire, avec les travailleurs et les travailleuses, les luttes nécessaires à la défense de leurs intérêts. D'ores et déjà, pour nos salaires, nos retraites et nos emplois, la CGT appelle l'ensemble des salarié.es et des organisations syndicales à s'organiser pour porter ces revendications, pour les droits des travailleurs et des travailleuses, le progrès social, la liberté, l'égalité, la justice, la fraternité, la paix, la démocratie et la solidarité internationale.

Nos propositions CGT doivent poursuivre eur chemin. Pour cela nous devons continuer inlassablement de les imposer dans le paysage salarial, médiatique et politique.

Avec nos propositions, nous devons pouvoir gagner un engagement dans l'action et des adhésions à la CGT.

Nous devons résolument nous engager à soutenir et augmenter le rapport de force tout au long du printemps, à travers la tenue d'assemblées générales, de déploiement, d'initiatives en territoire et dans les entreprises et de campagnes de syndicalisation.

Plus nombreux, plus forts et mieux armés, nous serons en capacité de gagner durablement sur nos revendications et ainsi de gagner de nouveaux droits.

« La révolution populaire a besoin d'un peuple de convaincus ». Thomas Sankara

João PEREIRA AFONSO

Secrétaire Général UD CGT 69

Le 13 avril 2022

SOMMAIRE

- PAGE 2 : **L'Édito**
- PAGE 3 : **Actualités - Les chiffres**
- PAGE 4 : **Actualités : 1er mai**
- PAGE 5 - 6 : **Luttes**
- PAGE 7 - 8 : **International**

LA CGT SUR LA TOILE

Site de l'UD CGT 69

Site du CR CGT AURA

Site de la CGT

Site de la NVO

www.nvo.fr



Suivez nous sur Facebook : Ud Cgt du Rhône

le COURRIER DÉPARTEMENTAL

Union Départementale CGT du Rhône et de la Métropole de Lyon

215 cours Lafayette 69006 Lyon

Tél. : 04 72 75 53 53 - Fax : 04 72 75 53 59 - Email : ud69@cgt.fr

Directeur de publication : Jacky ABADA

Rédactrice en Chef : Sandrine GAMMOUDI SAUZEAT

Mise en page : Collectif Communication de l'UD CGT 69

n° CPPAP : n° 0919S07039

ISSN : 1266-1465 -

• Actualités

Si le **1^{er} Mai** est la Fête des travailleurs pour certains, la fête du muguet pour d'autre, le retour des beaux jours du joli mois de Mai, **c'est surtout la journée internationale de luttes des travailleuses et des travailleurs.**

Notre société est de plus en plus précarisée par les décisions de gouvernements à la botte du patronat, qui ne cessent de fragiliser, année après année, l'ensemble des citoyen.nes et notamment celles et ceux qui sont déjà en grande précarité.

Le monde du travail est fortement ébranlé depuis des décennies, par les volontés des alliances patronat-gouvernement de casser tout contrat social avec les travailleur.ses, qui créent les richesses, dont une infime minorité profite. Les lois scélérates qui nous ont été imposées ont grandement dégradé les conditions de vie et de travail des salarié.e.s ces dernières années.

Les choix du patronat dans tous les domaines sont dictés par l'unique prisme de la finance et de la rentabilité.

Gouvernement et majorité parlementaire n'ont que trop répondu aux exigences du patronat, en priorisant l'économie à celui de l'intérêt général.

Finalement, cette politique libérale n'a offert aucune perspective et n'a fait que renforcer l'extrême droite qui profite de l'irresponsabilité du gouvernement.

La CGT ne se résoudra jamais à renoncer au progrès social et au vivre ensemble !

La CGT fait le choix d'une autre société, tournée vers le progrès

social, vers une autre répartition des richesses créées par le travail, vers une société qui promeut l'émancipation des salarié.e.s et porte un projet de solidarité aujourd'hui et pour les générations futures.

À l'heure où les questions de démocratie et de république sont portées au plus près de nos concitoyens dans le débat, notre responsabilité est grande dans la période de faire entendre la voix des salariés.

Si **voter aux élections** signifie refuser de se laisser déposséder des questions qui conditionnent nos vies, si voter signifie ne pas laisser à d'autres la possibilité de faire sans nous, si voter aux élections revêt un caractère essentiel, **cela ne suffit pourtant pas.**

S'ouvriront après les élections présidentielles, les élections législatives. Là encore, il sera de la responsabilité de notre CGT d'agir pour imposer nos revendications dans le débat public.

Nous devons nous saisir de l'ensemble des mouvements à l'initiative des salarié.e.s avec leurs syndicats CGT et devons créer les conditions pour que ces luttes convergent et se

transforment en un mouvement d'ensemble.

En restant dans le strict rôle qui est le sien, **la CGT appelle l'ensemble des salariés et citoyens qui sont mobilisés au quotidien dans leurs entreprises, administrations, lieux de travail, dans les manifestations, à être en pleine conscience et cohérence au lendemain des élections présidentielles, à continuer de faire connaître et de faire vivre les propositions de la CGT pour un avenir social et solidaire.**



**Aujourd'hui, comme hier, comme demain,
le capital reste notre ennemi de classe**

et ce n'est que par des luttes massives que nous le combattons.

LES CHIFFRES...

Smic (source service-public.fr) (déduction des cotisations salariales)

Smic	Montant brut	Montant net
Smic horaire	10,57 €	8,37 €
Smic mensuel	1 603,12 €	1 269,03 €
Smic annuel	19 237,40 €	15 228,35 €

Taux d'inflation (source INSEE)

2017	2018	2019	2021	03/2022
1%	1,8%	1,1%	1,6%	4,5 %

Actualités



Un 1^{er} Mai sous le signe de la défense du pouvoir d'achat, de l'attachement à la paix et aux libertés

Les Organisations Syndicales CGT, FO ; FSU ; Solidaires ; CNT ; UNEF et CNT SO du Rhône affirment qu'en ce 1^{er} mai 2022, journée internationale de revendications des salariés, il convient de condamner la guerre en Ukraine et partout dans le monde. Les salariés et les populations subissent de plein fouet tous les impacts de ces conflits et revendiquer le Pain, la Paix et la Liberté sont des évidences pour nos organisations syndicales.

Plus que jamais, en cette période de scrutin pour l'élection présidentielle et les élections parlementaires, le rappel des revendications apparait comme une exigence de premier ordre :

- L'augmentation générale des salaires, des pensions et des allocations. L'inflation qui s'installe aggrave de manière importante le niveau de vie de toutes et tous au quotidien.
- La défense des services publics et du statut des agents se place comme une garantie collective pour maintenir l'égalité de traitement dans les missions sur l'ensemble du territoire et dans la proximité.
- La défense de la retraite par répartition, le refus de tout recul de l'âge de départ et le refus de toute suppression des régimes existants.
- La sécurité sociale doit également faire l'objet de défenses fortes car comme pour les retraites le salaire différé et la solidarité qui en découlent sont des droits intangibles qui ne doivent pas être remis en cause.
- La condamnation de la réforme de l'assurance-chômage dont l'objectif est la réalisation d'économies sur le dos des demandeurs d'emploi.
- La dénonciation de l'augmentation de la précarité étudiante qui engendre des atteintes envers celles et ceux qui seront les salariés de demain.
- Enfin, la cessation des attaques envers les libertés fondamentales en général et les libertés syndicales en particulier

En ce 1^{er} mai 2022, afin porter haut et fort ces revendications et pour défendre la justice sociale, tous en manifestation, avec nos Organisations Départementales : CGT, FO ; FSU ; Solidaires ; CNT ; UNEF ; et CNT SO avec un départ de 10h30 de la place Jean Macé en direction de la place Bellecour.

Fait à Lyon le 7 Avril 2022

LYON : 10H30 Place Jean Macé ► Place Bellecour
Villefranche : 10h00 Place du Promenoir

• Luttes

La parole à...

Lucie Gervais, Secrétaire du syndicat CGT de l'hôpital de St-Cyr-au-Mont-d'Or*

○Le Courrier Départemental : Comment a démarré votre lutte ?

Lucie : Ce mouvement de grève a été décidé en AG le 22 mars. De plus en plus de salariés / agents nous témoignaient de la dégradation de leurs conditions de travail dans tous les secteurs d'activité de l'hôpital. Lors de cette AG, nous avons pu voir que la question des plannings et de la charte du temps cristallisait une dégradation des conditions de travail. Nous avons eu des négociations le 28 mars qui se sont avérées insatisfaisantes, Nous avons donc décidé de maintenir la grève reconductible décidée lors des dernières AG des agents à partir de lundi 28 mars 21h. C'est un mouvement en intersyndicale avec FO.

○Le Courrier Départemental : Sur quelles revendications vous battez-vous ?

Lucie : Au début, les inquiétudes des agents étaient autour de la nouvelle charte du temps et des nouveaux plannings des services internes à l'hôpital, avec pour objectif une harmonisation de tous les plannings et donc la perte de spécificité de chaque service et l'aménagement de beaucoup de services. Puis est venu le non-remplacement des absences des agents de service hospitalier. Le DG a décidé de ne plus faire appel à de l'intérim pour les remplacer ni à des heures sup. Nous revendiquons une politique générale de recrutement efficace : recrutement immédiat sur les postes vacants, mise en stage immédiate de tous les contractuels ; pour la spécificité du travail de chaque profession, travail de qualité = travail en sécurité.

○Le Courrier Départemental : Comment se passe votre mouvement ?

Lucie : Lors de la première semaine de grève, nous avons tenté de maintenir un piquet de grève de 13h à 15h mais nous nous sommes rendus compte que les agents ne se mobilisaient pas. Les syndicats ont décidé de passer dans les services pour recueillir les difficultés et réflexions, afin de les inclure dans nos revendications.

Nous avons fait une demande de délégation le jeudi 31 mars sans aucune réponse de la part de la direction.

Il y a une pression sur l'encadrement pour inciter les agents à ne pas exprimer le fait qu'ils soient en grève malgré leur assignation. Ils sont dissuadés de ne pas se rendre sur le piquet de grève. "vous n'avez pas le droit de mettre sur votre blouse en grève, vous n'avez pas le droit de faire le minimum...". La plupart des cadres ne comptabilisent même pas le nombre de grévistes ! Dans les faits, nous sommes constamment en service minimum.

Il y a également une rétention d'informations, Il nous a été communiqué une seule fois le nombre de grévistes qui n'était pas le bon. Nous avons reçu le soutien des camarades de l'hôpital du Vinatier qui sont venus en délégation le 5 avril à St-Cyr. Le DG a annulé le Comité Technique d'Établissement du 12 avril qui aurait pu servir pour une action, genre envahissement !

○Le Courrier Départemental : Où en êtes vous ?

Lucie : Lors de l'AG du 1^{er} avril, nous avons décidé de maintenir la grève avec pour réflexion des actions « coup de poing », malgré le fait que des agents aient été bloqués à l'entrée de l'hôpital, que tout est fait pour rendre invisible la grève dans les services, que les assignations sont utilisées pour pallier à du sous-effectif de certains services alors qu'elles doivent être utilisées pour assurer le service minimum des services dans le cas de la grève, que la presse s'est vue empêchée l'accès à l'hôpital, que les chiffres des grévistes n'ont jamais été communiqués, que nous n'avons toujours aucun retour de la direction sur la demande de délégation, la mobilisation se poursuit.

Nous continuons à mettre des banderoles et à communiquer. Nous passons aussi dans les services. Notre prochain rendez-vous est le mardi 26 avril avec un pique-nique revendicatif et festif pour préparer une prochaine action le 10 mai. Nous réfléchissons aussi à nous tourner vers les médias et les réseaux sociaux, pour alerter sur la situation déplorable de nos conditions de travail et par conséquence du service rendu aux patients.

* L'hôpital de St-Cyr-au-Mont-d'Or est un centre spécialisé en psychiatrie de secteur PUBLIC de l'Ouest-lyonnais.

• Luttons

La CGT à la conquête de nouveaux droits pour les livreurs de plateforme !

Depuis plusieurs années, les livreurs de plateformes s'organisent dans des syndicats CGT, des syndicats qui ont animé dans les dernières années des luttes au caractère parfois massif pour porter les revendications des livreurs.

A Lyon : assemblées générales, une centaine de livreurs en grève certains soirs, envahissement des locaux de la direction régionale, etc.

C'est bien le rapport de force constitué avec les travailleurs qui va permettre pour la première fois aux livreurs, à qui il est imposé le statut d'auto-entrepreneur (Deliveroo, Uber Eats, et Stuart), d'élire leurs représentants lors d'une élection organisée du 9 au 16 mai 2022 par l'Autorité des relations sociales des plateformes d'emploi (ARPE, sous la tutelle du ministère du Travail).

Ce scrutin permettra à près de 80 000 livreurs en France d'établir la représentativité des organisations syndicales, lors d'un scrutin sur sigle, au sein d'une instance qui permettra la négociation d'un socle de droits communs sur plusieurs sujets comme la santé au travail, la rémunération, la formation professionnelle.

Pourtant, cette élection ne vient pas remettre

fondamentalement en cause le modèle des plateformes, qui, abusant du statut d'auto-entrepreneur, contourne le code du travail et le versement des cotisations sociales qui viennent financer notre protection sociale.

La CGT soutient par ailleurs que les travailleurs qui n'ont pas la pleine maîtrise de leur activité, sachant que quelqu'un d'autre tire profit de leur travail, devraient se voir appliquer les mêmes droits.

Notre organisation ne peut cependant pas laisser la chaise vide en faveur d'organisations, patronales pour certaines, qui entérineront des accords désastreux pour les travailleurs. La CGT est donc partie prenante de la campagne et se déploiera auprès des livreurs en prenant appui sur ses militants dans les prochaines semaines.

Parmi les initiatives envisagées, un bureau de vote mobile est programmé devant le centre-commercial de la Part-Dieu vendredi 13 mai, de 17h à 20h auquel les militants peuvent participer !

Ludo Rioux,

Secrétaire général du Syndicat CGT de la livraison de Lyon,

Membre de la CE de l'UD

LIVREURS EN LUTTE
A la conquête de nouveaux droits !
TRAVAIL - DIGNITÉ - SOLIDARITÉ

CGTUBEREATSDELIVEROOLYON

@CGTUBERDELI69

CGT UBEREATS/DELIVEROO LYON



• International

Conflit russo-ukrainien Une guerre prévisible aux racines profondes.

L'effondrement de l'URSS a créé plus de problèmes qu'il n'en a résolu. Le conflit récurant entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, la guerre en Géorgie en 2008, qui a vu la création de deux républiques sécessionnistes (Ossétie du sud et Abkhazie), les tensions vives au Kirghizistan, au Tadjikistan en sont autant d'illustrations. Bien des litiges frontaliers ne sont toujours pas réglés plus de trente ans après la dislocation du territoire soviétique.

La frange ouest de l'ex-URSS n'est pas en reste. Hormis le théâtre de la guerre que nous connaissons aujourd'hui, d'autres zones sont sous tension permanente, comme en Transnistrie, république autoproclamée à l'est de la Moldavie. Les trois républiques baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie, membres de l'Union européenne depuis 2004) comptent de minorités russophones importantes (respectivement 20%, 25% et 6% de la population) qui se sentent mises à l'index par les pouvoirs publics. Les Russes de ces trois états ont un statut de « non-citoyens », c'est-à-dire qu'ils n'ont ni le droit de vote, ni de devenir fonctionnaires, ni d'avoir des responsabilités juridiques

L'élargissement à marche forcée de l'Union européenne a superbement occulté ces problématiques qui ressortent au grand jour ces dernières semaines. Pour une organisation qui promeut officiellement la liberté, accepter ces discriminations sur son propre territoire est pour le moins choquant...

Pour en revenir au conflit qui oppose la Russie à l'Ukraine, à travers les questions nationales, c'est bel et bien deux blocs qui se font front, deux visions du monde aux antipodes l'une de l'autre, mais surtout deux blocs économiques qui s'opposent. Certains analystes s'autorisent à ressusciter la Guerre froide, mais c'est aller un peu vite en besogne. Si Poutine a été bercé dans un régime socialiste, c'est aujourd'hui une tout autre politique qu'il applique, mélange de nationalisme et d'impérialisme. Les tensions entre le bloc occidental et la Russie ne sont donc en aucun cas assimilable à la Guerre froide. Vladimir Poutine et son parti Russie unie sont sans ambiguïté classés à droite, basés sur le libéral-

conservatisme et éminemment populistes. Alors quel était le dessein du dirigeant du Kremlin ? Les raisons sont à la fois multiples et obscures. Le casus belli était la protection des populations russes de l'est de l'Ukraine, mais surtout le spectre de l'adhésion à l'OTAN. Cette organisation d'un autre temps qui permet aux États-Unis de pointer ses armes sur la Russie à ses portes était considérée comme inacceptable par cette dernière. Notons que les trois républiques baltes, la Pologne, la Bulgarie, la Roumanie sont membres de l'OTAN, formant peu à peu une tenaille sur l'ouest de la Russie. Pour Moscou, l'adhésion de l'Ukraine constituerait une menace réelle à l'encontre de son territoire.

L'OTAN, une organisation belliqueuse au cœur de l'Europe.

Créé au sortir de la seconde guerre mondiale, l'OTAN a été un puissant outil d'ingérence américaine dans les affaires européennes. La France, un des premiers membres constitutifs du traité s'était retiré du commandement intégré en 1959. Sous la présidence Sarkozy, elle l'a réintégré, perdant ainsi une grande partie de son indépendance militaire. Rappelons ici qu'en 1999, l'OTAN avait bombardé une partie de la Yougoslavie (actuelle Serbie) sans aucun mandat de l'ONU ce qui souligne le fonctionnement anti-démocratique de cette organisation.

En annonçant vouloir rejoindre le clan de l'OTAN, l'Ukraine pensait bien naïvement pouvoir tenir tête à son puissant voisin. En souhaitant adhérer à l'Union européenne, elle pensait également avoir un soutien sans condition de ses voisins de l'ouest. Elle a dû déchanter rapidement, la réalité économique ayant rapidement pris le pas sur toutes considérations diplomatiques. La Russie est une puissance économique à laquelle l'UE est pieds et poings liés. La batterie de sanctions à l'encontre de Moscou n'a pas fait infléchir l'opération militaire à ce stade, puisqu'elles sont assez peu contraignantes. La courageuse résistance ukrainienne est pour l'instant la seule à tenir tête à l'armée russe. La question de lui apporter un soutien matériel avec des armes envenime

les débats entre deux camps : un qui préfère continuer à jeter de l'huile sur le feu par procuration ; un autre, pacifiste celui-ci, qui estime qu'il faille trouver une solution diplomatique au plus vite et ne pas voir proliférer sur ce territoire des armes où sévissent des groupes néonazis ayant pignon sur rue (dont certains font partie intégrante de la Garde nationale de l'Ukraine), prônant l'antisémitisme, l'homophobie, l'antitsiganisme.

La nécessité d'un dialogue franc entre les deux camps, sans intervention étrangère.

Pour mettre un coup d'arrêt à ce bain de sang, à ces destructions sans fin, aux horreurs quotidiennes, aux déplacements de populations, il n'y a que le dialogue bilatéral qui puisse faire taire les armes. Depuis de trop nombreuses années, des plaies ne sont pas refermées et il est grand temps que l'intelligence humaine prenne le pas sur la bestialité des militaires et les intérêts des marchands d'armes. La trop timide ONU doit également faire entendre sa voix pour faciliter le règlement de ce conflit mais aussi en profiter pour éteindre les braises qui couvent çà et là sur tout le territoire de l'ex-URSS. La tâche est immense, mais une chose est sûre, il faut en finir avec l'ingérence étrangère dans cette guerre - comme dans bien d'autres. La diplomatie doit retrouver ses lettres de noblesse.

Une bataille à mener : celle de la paix

Pour la CGT, la guerre et son régime d'exception sont une puissante arme pour faire voler en l'air les droits des populations en général, des travailleurs en particulier. Les seuls gagnants de ce genre de conflits sont les argentiers qui voient leurs carnets

de commande exploser, qui peuvent faire flamber les prix à leur guise. Le patronat n'est pas en reste pour imposer ses conditions et faire table rase des accords passés. Enfin, la guerre ravive les plus bas instincts et ceci est largement exploité par certaines formations pour imposer leurs idées nauséabondes sur l'échiquier politique.

Ce conflit au plus près de notre territoire en a effacé bien d'autres des lignes éditoriales de nombreux médias dit « indépendants ». À la CGT, nous n'oublions pas que les armes tuent sur tous les continents, que la haine est exacerbée sur bien des territoires au profit de quelques-uns, que tous les jours des humains tombent sous les balles ou meurent de faim dans une quasi-indifférence générale des chancelleries de puissants pays. Parmi les peuples martyrs, citons ceux de la Palestine, du Sahara-Occidental, de la Lybie, de la Syrie, de l'Irak, de l'Afghanistan, du Myanmar, de l'Éthiopie, du Yémen, du Nigéria, du Mali, etc. La liste est longue, bien trop longue.

La plus belle des richesses, ce n'est pas celle accumulée par les milliardaires sur le dos des travailleurs ou plus sournoisement lors des crises sanitaires ou militaires. La plus belle des richesses, c'est celle de vivre en paix, quand les peuples sont en harmonie, avec pour seul objectif que celui du développement du bien-être. Et c'est aussi notre rôle de syndicalistes CGT que de faire la promotion de l'amitié, de la fraternité des travailleurs et des peuples, la base solide d'un paix durable... voire éternelle.

Greg MOSER

Membre de la CE de l'UD CGT 69

